Un savant statisticien, sir R. Giffen, vient de déposer, à l'Institut royal des colonies, le bilan du développement de l'Angleterre de-

Ce travail vraiment colossal ne saurait être reproduit par nous que par ses détails les plus saillants. Ils suffirent pour montrer les progrès immenses de ce que l'on appelle avec si juste raison la tache d'huile britan-

La population totale de l'empire Britannique a'élève aujourd'hui à 407 millions d'habitants, dont 50 millions d'Anglais, soit le quart de la popula-tion du globe. Depuis 1871, elle a augmenté de

125 millions.

Les Anglais, c'est à dire les habitants de l'Angleterre, du Canada et de l'Australie, où les races indigènes n'existent pour ainsi dire pas, ont augmenté de 12 millions 1/2, soit 32 0/0 sur les chiffres de 1871.

fres de 1871.

Les sujets, c'est-à-dire les habitants de l'Afrique Anglaise, de l'Inde et des petites colonies, ont augmenté de 112 millions 1₁2, principalement par voie de conquête, soit 46 ojo.

Les impôts de l'Empire produisaient en 1897, un revenu total de 6 milliards 1₁2, dont 3 milliards 700 millions fournis par les Anglais et deux milliards 700 millions par les aniets. L'augmentamards 700 millions forms par les Anglais et eux milliards 700 millions par les sujets. L'augmenta-tion, depuis 1871, est de 3 milliards, dont les An-glais payent 1 milliard 670 millions. Les sujots payent 98 ojo et les Anglais 69 ojo de plus qu'en 1871.

1871.

La somme des importations et des exportations pour l'Empire entier s'élève en 1897 à 35 milliards: 26 milliards en pays anglais, 9 milliards en pays sujets. L'augmentation totale depuis 1871 est de 11 milliards: plus de 6 milliards chez les Asglais, moins de 5 milliards dans les pays sujets. Le commence en Angleterre, dans le Canada et dans l'Australasie a augmenté de 31 0 depuis 1871; il a augmenté de 115 0 dans les pays aujets.

Sir Giffen, en alignant les chiffres de ce superbe bilan, relève une petite ombre au tableau: la situation de l'Inde, dont l'im-mense population (300 millions d'habitants!) n'ayant d'autres ressources que les fruits de la terre, est sans cesse exposée à la fa-

Le statisticien anglais constate pour tout le reste que tout est pour le mieux; que la croissance de l'empire britannique, si prodigieuse qu'elle soit, est normale; que les res-sources y grandissent partout avec les con-quêtes et que les moyens de défense suivent

les progrès économiques. La statistique a des grâces d'état pour faire dire aux chissres tout ce que l'on veut; mais quelquefois les événements viennent cruellement déjouer les plus savants cal-

LA MALADIE DU PAPE

Les journaux de mercredi. - Nouvelles rassurantes

Rome, ter mars, 2 h. 5 sois. — Le bulletin suivant vient d'être affiché chez le Maître de Chambre :

» Sa Saintelé à été épérée ce math à dix heures, d'un anien kyste qui s'état subtement aintamané. Elle a supporté admirablement l'operation, quoique l'on n'ait pas employé le chloroforme. L'état du l'appe est maintenant assez satisfaisant.

» Signé : Mazzoni, Lapport, »

Home, ter mars. — Le bulletin officiel de la santé du Pape pau ue sois, à cliq heures, porte :

« Le pouls est excellent el l'état général est très satisfaisant. La cicatrisation suit son cours.

Signé : Mazzoni et Lappont son sortes à clim heures du soir, de leur visite au l'appe. Ils sant sortes à clim heures du soir, de leur visite au l'appe. Ils su montreut satisfails ; ils ont constaté une température de 37 degrés et deux affundre de visiteurs s'est présentée au Vattue. Un grande affundre de visiteurs s'est présentée au Vattue pur pour defenir des renseignements sur la santé du Pape, appende a pur débelir des renseignements sur la santé du Pape.

cabue. Le cardinal Rampolla est sorti cette après-midi faire sa promenade habituelle en voiture. Le doctour Lappont couchera cette mit au Vatican. C'est Mer, Angelt, chapciain du Pape, qui a célébré la messe durant.

Foperation.

Léon XIII a, dit-on, remercié le docteur sur un ton plaisant de particulièrement aimable. Cet après-midi, il s'est reposé pendant deux heures.

Rome, der mars. — Selon FItalia, le Pape a beaucoup seuffert pendant Popération au cours de l'aquelle il a dit aux niedecins : « le comprends maintenant le gravité de na maladie, mais vous avez eu un grand courage d'opérer un vielliard de mon âge. »

Le kysle est gros coinne une orange et datait de vingt-cinq ans.

Le kyste est gros comme une orange et matait de imgecliq ans.

Les médecins du Pape recommandent de ne pas ajouter
fei aux bruits de tout genre et de s'en tenir aux bulletins
officiels qui sont serupuleusement exacts.
Pusi-une souverains, d'autriehe d'Espagne, etc., ont téléguaphié au Vatiean pour demander des nouvelles.

Le Voce déla Verid et l'Osserediore romano,organes officieux du Vatiean, disent que la décoration de la Chapetle papale, pour l'anniversaire du couronucuent, est renise à une
date que le Pape incra. On dit qu'il aurait choisi le jour de
la fête de saint téon.

Toute crainte disparue

Noire corressondant parliculier nous télégraphie :

Toute crainte disparue

Netre correspondant particulter nous télégraphie :

« Rome, ter mars. — Les dépênées envoyées dans la soirée d'hier et au cours de la nuit sur la santé du l'ape contiennent des exagérations manifestes. Il ne s'agissait en réalité et uniquement, que d'un accès de fièvre causé par un exutoire à la partie gauche du bas du dos.

» C'est par sureroit de précaution que le médecin ordinaire detacteur Lappont, itt appeler le chirurgien Mazzoni, qui avait déjà été appelé une autre fois auprès du l'ape.

« Après une prenière et courte consultation, l'opération fui décidée, La santé du Saint-Père s'est trouvée teftement auméliorie, que tonte crainte a disparu dans son entourage. Il n'existe plus aucune préocenpation, ce que démontre d'alleurs le fait que le dince diplematique que doit donner de demain le cardinal Rampolla n'a pas été contremandé. A la réception des cardinax qui devait avoir l'eu demain, le Pape devait prononcer un important discours. Léon XIII entre demain dans sa 90e année. »

L'opération

Rome, ter mars.— Voici quelques détails complémentaires étails à l'opération suble par le Pape : Seuls, le docteur Mazzoni avec un aide portant les instru-Senis, le docteur Mazzoni avec un aide portant le ments, le docteur Lapponi et Pic Cintra, valet de cha Léon XIII, ont pris part à l'opération.

FEUILLETON DU 3 MARS 1899. - Nº 4

BOUCHE GLOSE

par Léon de Tinseau

Bétait huit heures du matin. Dans son cabinet de travail où, depuis longtemps, la lampe jetait sa lueur, Antoine Golefroid, le héros de la veille, parconrait les journaux aves l'attention froide, un peu inquiète, d'un avocat d'assiese qui dépouille un dossier.

Patrice, frais et reposé, entra chez son ami et fut sombre, de lui voir cette mine préoccupée, presque sombre,

sombre. — Mon Dieu! s'écral-il, que de journaux! Et dire que chaeun d'eux représente un parti politique! Heurense France! Eh bien, es-tu content? Sur tous ces antels blancs, blens ou rouges, l'encens fume-t-il sans exception? Ah! ah! en voila un qui te compare à Berliez

Berhoz

— Tu ponrrais même dire qu'il a fait son article sur Berlioz. Il parle de moi seulement pour déplorer l'injuste partialité du sort à l'égard de certains artistes.

— Il constate, par là même, le succès de ton œuvre.

— Il la constate, mais, au fond, il en gémit. Il s'en étonne poliment. Vois-tu, mon ami, en résumant — car je t'aime trop pour le laisser lire toutes ces paperasses, — le public a été pour moi, mais la haute critique va me combattre à mort.

— Aimerais-tu mieux ana deux mille personnes l'ens-

— Aimerais-tu mieux que deux mille personnes t'ens-sent sissé cette nuit, et que douze messieurs chauves

A neuf heures et demle, le Pape fut transporté sur un lit de sangle couvert de drap vert avec des dropa-de lit, devant la fendre. Il diten souriant : « A mon âge vous voulez me faire de ces plaisantecles »; puis résigné, il s'étendit sur le

LA « RÉSURRECTION DU CHRIST » par Bon LORENZO PEROSI

(D'un correspondant particulier)
Paris, ter mars. — Nons venons d'assister à l'exécution de l'oratorio de don Lorenzo Perosi, directeur honoraire de la Chapelle Sixtine, — le jeune compositeur de vingt-six ans a déjà une grande réputation en Italie. — Mgr di Belmonti, secrétaire de la nonciature, désirait faire connaître au public parisien une œuvre importante de son jeune compatriole. Sous ses anspices, un comité se forma, et c'est grâce à lui que nous avons pu entendre la « Résurrection du Christ ».
Nous sortons de la repruière, audition, et voiri les in (D'un correspondant particulier)

t « Résurrection du Christ ». us sortons de la première audition, et voici les im-ons que nous avons notées au vol pendant l'exécu-

trunents à cordes très bien traités. Excellente polypho-nie. Le chour des fenunes d'une jolie sonorité. N'est-ce pas un pen monotone? C'est d'an gris, voulu sans doute, mais un peu persistant. Cela sent la lon-

sans doute, mais un peu persistant. Cela sent la longueur.

Deuxième numéro.— Dans la même teinte, quoique un peu plus coloré. Tout cela s'anime pour le duo des Deux Marie, qui a été justement applaudi.

Troisième numéro. — Chœur d'hommes énergique.

— Interlude où dominent les cuivres d'une belle sonorité. Le chosur des fidèles au Saint-Sépulere très bien traité. Je regrette que la voix du haryton soit si gutturale. Mais, malgré le grand mérite de cet ensemble, le trouve que ce que nons venons d'entendre sent plus l'homme de métier possédant parfaitement sa matière « musicale » que l'homme d'inspiration et de haute envolée.

Le public accueille la fin de celte première partie par des applaudissements nourris et rappelle l'auteur.

Deuxièrne partie

Le prédude d'orchestre sur un trémolo des violons, nous fait entendre une phrase qui se promène aux pistons, aux trombones, aux violoncelles. C'est un peu long.

Cette impression de longueur s'accentue pendant le dialogue des anges, des Saintes Fennnes. — Jolie phrase de Marie Madeleine : Domine s'in sustaints eum souliguée par les cordes — Belle tenvolée pour l'Alleluia du chant qui suit le chant du Christ: Moit me tangere est accompagné par une helle phrase de violoncelle. — Mais comme c'est long! — Le public applaudit le petit chœur Alleluia qui met une couleur vibrante sur le fond tonjours gris.

Mission des apôtres. Noas restons dans le gris. Tou-

gris.

Mission des apôtres. Nous restons dans le gris. Tou-jours le quatuur, à peine quelques notes de basson et de la flûte.

flûte. A cela succède un ensemble enfin monvementé : Vic-nue puscoli. Cela manque de distinction, mais enfin

c'est vivant.

C'est vivant.

Cette cenvre témoigne de sérieuses qualités. Le quatuor est traité de main de maître ; mais, à mon avis, il
envahit un peu toute la partition: les instruments à vent
ont un rôle, à mon humble avis, trop accessoire. La note
générale de l'emvre est un peu terne.

En résuné, c'est bien; c'est même très bien ; mais cela
ne nous fait pas encore oublier Saint-Saëns, Franck ou
Gounod.

A. Soconni.

LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Paris, fer mars. — La désunion est la plus complète dans les groupes républicains du Sénat. Elle s'est accusée anjourd'hui d'une façon plus manifeste encore dans les réunions qu'ont tennes la gauche républicaine et l'union républicaine. Malgré trois scrattins successifs, la gauche républicaine n'a pu décider s'il y aurait lieu de convoquer une réunion plénière.

n'a put décider s'il y aurait neutre consequence plémière.

Après le premier tour de scrutin, faute de s'entendre, les membres du groupe se sont livrés au très salutaire exercice d'un serntin préparatoire. Dans ce scrutin, ont obtenu : MM. Constans, 21 voix; Barbey, 20; Franck-Chauvau, 16; Fallières, 9; Bérenger, 2: Peytral, 2: A l'Union républicaine, qui a scrutiné à son tour, M. Constans a obtenu 16 voix et M. Fallières 11. MM. Franck-Chauveau, Peytral, Bérenger et Demôle ont rescutili cheun une voix.

reanex-chauveau, reytrai, berenger et bemois ont re-cueilli chaeun une voix. Il est bien difficile de tirer une indication sériense, d'autant plus que la gauche démo-cratique d'un côté a pour candidat M. Peytral, et que le centre gauche soutient la candidature de M. Franck-Chauveau. A première vue, c'est M. Constans qui paraît teuir la

A première vue, c'est M. Constans qui paratt teuir la corde; mais on fait remarquer que plusieurs de ses amis apparlemant à l'union et à la gauche sont allés voter pour lui dans les deux groupes. De même ont fait les amis de M. Fallières.

Les dreyfusards qui lançaient hier soir la candidature de M. Bérenger, se sont heurtés à un refus de la part du sénateur inamovible, et leurs voix se sont réparties sur MM. Fallières et Constans.

Comme indication, disons que MM. Barbey, Franck-Chaveau et Peytral ont voté hier pour le projet de dessaisissement, que MM. Fallières a voté contre, et que M. Constans, absent est naturellement parmi les abstentions.

LES PEROUISITIONS DE MERCREDI

Paris, fer mars. — Comme nous l'avens dit, seize perqui iitons ont été opérées, ce matin, chez des personnalités affi ées aux différentes lignes. Chez les uns on a saisi des corres opdances, des papiers; chez d'autres on a apposé les seellé ur les coffres-forts, on a saisi des livres de comptabilité e les offerbes.

A LA LIGUE DE LA PATRIE FRANÇAISE
M Gabriel Syreton, tresorier de la Ligue de la Calaca de la Ca tes d'adhérents. Ces perquisitions, d'après lui, gèneront la Lique dans son fonctionnement mais elles ne peuvent ser-vir en rien le gouvernement. M. Louis Dausset, secritaire général de la Ligue de la partis de Turin pour Génes.

Nous pensions avoir renverse toutes les tyrani

fissent ton éloge ce matin?

— Peut-être, car demain ces deux mille personnes feront amende honorable aux douze messieurs dont tu parles, et s'excuseront de m'avoir applaudit trop vite.

— Ce serait le monde renversé. Mais que n'avez-vous pas renversé depuis cent ans, vous autres fils de la Révolution?

— Nous presione avec

qui preunent ton parti et celui de ton école?

Non, car les journaux s'entendent, presque sur tout, beaucoup mieux qu'on ne pense. Ils se séparent sur la politique, mais à la façon des abeilles qui s'éparpillent sur des arbustes différents, comprenant qu'à vouloir butiner la même plante, elles périraient de faim. Rentrées à la ruche, elles suivent toules le même dessin dans leurs alvéoles. D'ailleurs, pour les indépendants comme moi, les journaux gardent toujours une petite rancune.

Ils aiment à se venger en nous montrant, comme dit Bossnet, que, pour être assis sur un trône, nous n'en sommes pas moins sous leur main et sous leur autorité suprème. Et nunc, reges, intelligite. Traduction : Le pauvre Godefred ne verra pas souvent des soirées comme celle d'hies. qui prennent ton parti et celui de ton école?

Non, car les journaux s'entendent, presqu

Mort de M. Fernand Xau, directeur du « Journal »

Paris, 4er mars. — On annonce la mort, à Grasse, de Fer and Xau, directeur du Jaurnal. M. Xau, àgé de 47 ans, a recombé à une langue et doulouseuse maladle.

Le voyage de la reine Victoria en France Londres, ter mars.— On annonce qu'une flotifie de cont ondres, ter mars.— On annonce qu'une notifie de controlleurs accompagnera la reine Victoria de Folkestone dogne, au moment de son prochain voyage en France.

Les catholiques allemands

crim ter mass.— Le cortes autolique a concluyar con

rie française a déclaré ce seir que le comité de la Ligni-réunirait demaiir pour prendre les mestires nécessalés-it astuation et décider de l'attitude qu'il convient de con-ver en face des vexations actuelles. Jel an nous empéhera pas, a-t-il ajouté, de continue

ent. aut à l'opinion de MM. Prançois Coppée, président d'ho et Lemaître, président de la Ligue, elle s'est ainsi tr

M. Coppée, avec un hausement d'épaule : « C'est ridicule ! M. Lemaître : « (l'est dout simplement bête. »

A LA « LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
On assure qu'au cours de la constitution de la constitucion de la constitution de la constit

A LA « LIGUE DES DROITS DE L'HOMME »
On assure qu'au cours de la perquisition faite ce matin
chez M. Mohrardt, secrétaire de la « Ligue des Broits de
l'Homme, on n'a trouvé que deux lettes insignifiantes : l'unede M. Traireux, exprimant à M. Mohrardt des condoléances
pour la perte d'un membre de sa famille; l'autre cimanant d'un
de ses antis, antirevisionniste, qui le biàmait sur son atti
tude dans l'affaire Dreyfus.
Nous croyons savoir qu'en raison de l'avis formulé au
Sénaf, hier, par M. Dupny, un certain nombre de documents
avaient été enlevés et placés en lleu sûr.
Interrogé sur les opérations de la police M. Trarieux les a
qualifiés de « petits attenlats contre la liberté » et il a
ajouté : « On nous retire la tolérance, soit. Nous allons nous
retrancher sur le terrain strict des droits qu'on nous
laisse. »

A LA LIGUE DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'affaire Déroulède-Marcel Habert

der mars. — M. Déroulède, dont l'interrogatoire pu être achevé hier a été entendu de nouveau aujour ir M. Pasques, en présence de M* Falaseuf et Le

ne. ».

Tinterrogatoire de M. Déroniède no sera ferminé que ce

La question à résoudre reste celle et : le président de la

ue des Patriotes a-t-ll agi sous sa responsabilité personet Son équipée est elle individuelle? ou bien un complot

il été ouvil contre la surreis de l'Esta .

Paul Déroniède, a de nouveau déclaré au juge d'instrucreis l'in a été l'aine d'aucun complot

il n'a été l'aine d'aucun complot

e n'est donc que demain que commencera l'interrogae de M. Marcel Habert. Me Reullier et Bertrou, assisterout

interrogatoire. quatre heures et demie, M. Marcel Habert a été introdui le cabinet de M. Fabre, où se trouvait toujours M. De de, M. Marcel Habert n'a subi qu'un premier interroga

our de gare forme.
MM. Dérouléele et Marcel Habert protestent énergiquemen nutre l'accusation d'avoir participé à des agapes avec le fficiers dans l'intérieur de la caserne de Reuilly.
L'Incident Bérenger de Beauropaire

Paris, ter mars. — Les témoins de MM. Bérenger et Ques-nay de Beaurepaire se sont réunis ce soinchez Jules Sigfried sénateur de la Seine-Inférieure. A la suite de cette entrevue MM. Cuvinot et Siegfried témoins de M. Bérenger, lui ont en-voyé une lettre dont voie les principaux passages : » Les témoins de M. Quesuay de Reauvepaire ont bien voulu nous faire connaîtré qu'en ce qui concerne l'expression « vendu à la presse » il y avait de votre part erreur cer-taine.

M. de Beaurepaire leur ayant déclaré sur l'honneur qu'i touché aucun rémuréation pour sa collaboration à debugée de Paris pendant toute la campagne qu'il a mende et à de dessissement de la Chambre criminelle, nous nos été d'avis que les mots « vendu à la presse » ne decent pas être maintenus et qu'ils devaient être remplacés (est mots « fourni à la presse ».

Les explications de M. Lœw

Paris, ter mars. — M. Lew communique aux agences ongue note pour expliquer pourquoi il a retiré à M. Rou e rapport de l'affaire Reinach-Henry, afin de lui substit l'Chambareaud.

quart n'est pas encore venue, le faute en est à M. Manau.

Le concours agricole à Paris

Paris, 4er mars. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu l'ou

rerture du Concours agricole, installé au Champ-de-Mars

fans la galerie des Machines. L'exposition est à pelue orga

nisée.

Les relations des fonctionnaires. Une circulaire du ministre de l'intérieur

Paris, ter mars. — On assure que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire confidentielle qui aurait pour but d'appeler leur attention sur les relations trop étroites que certains représentants de l'Etat entreliendraient publiquement ou non, avec des notabilités des partis d'opposition.

nent ne sacrat i voir suspecter leur idélité aux institutions républicaines. La découverte, à Paris, du cadavre du ministre Turgot Paris, ier mars. — Ce soir, au conseil municipal, il a été annoncé que dans les fouilles crécutées aujourd'hui dans la chapelle des ineurables, à l'hôpital Laennec, on a découvert le cadavre du ministre Turgot, de son père, ancien prévôt des marchands, et de deux membres de sa famille.

L'affaire d'espionnage

Paris, fer mars. — L'instruction suivie par M. Boucard, ontre l'ex-licutenant Boysson, arrêté à Châlons-sur-Marne, ous l'incuipation d'espionnage, est terminée. Elle contuit au hien-fondé des soupeans portés contre cet oficier ui comparaîtra prochaînement à huis clos devant le tribunal

pareaud. Her aurait prié M. Lœw de remettre le rapport à u noeller, à cause de ses relations personnelles ave autre conseiller, a cause ut see l'externe. M. Reinach. M. Lœw dit que si l'affaire en règlement de juges pour Pic M. Lœw dit que si l'affaire en règlement de juges pour Pic

CHEZ LES PLÉBISCITAIRES Au domicile de M. Emile Elecker, secrétaire

Les catholiques allemands
Berlin, ter mars.—Le centre catholique a conclu un comromis avec le gouvernement. Les députés voteront la formation de dix escadrons de cavalerle et l'élévation à 558 hommetces effectifs des batalilons d'infanterie. En échange, le gouernement ne s'opposera pass au retour des jésuites, sans ceendant autoriser leurs établissements.

D'autres compensations seraient accordées aux catholi-ces, entr'autres une répartition des impôts des provinces cénanes de telle sorte que les catholiques auraient la pré-definance dans les élections municipales.

Une catastrophe à Savone 4 morts, 8 blessés

A morts, 8 blessés

Savone, 2s février. — Une terrible catstrophe s'est produite hier dans l'établissement métallurgique des hauts fourneaux de notre ville. Trois fours étaient en plein travail et on allait procétier à la coulée de l'acier lorsque par suite d'une cause inexplicable la voite du four principal construit en briques réfractaires sauta en l'air.

Les natériaux en retombant dans le creuset où étaient plusieurs milliers de kilos d'acier en fusion firent soulever le métal liquité. Ce fut une panique et tout à coup d'horribles eris.

ris. Il y a eut quatre morts et huit blessés grièv

telf a déclare:

On n'a pu saisir que des exemplaires d'affiches qui ont été placardées sur les murs, des builetins d'adrision en blauc, quedques lettres et mon livre d'adresses.

Chez M. Cocheris, secrétaire de la Ligue de la défense, on a saisi un grand nombre de documents. M. Cocheris a fait remarquer qu'il était avocat et qu'on n'avait pas le droit de toucher aux dessiers de ses clients. Le commissaire a fait nombre de commissaire a fait ne des la commissaire a fait ne des la commissaire de ses clients. Le commissaire a fait ne des la commissaire a fait ne de la commissaire de la commissaire a fait ne de la commissaire de la com La cession de la baie de Sanmun à l'Italie Pékin, ter mars. — On confirme que le ministre d'Italie à Pèkin a demandé la cession à bail de la bale de Sanmun, au sud de Ninj-Po, province de Che-Kiang. Deux navires italiens sont déjà dans la mer de Chine et ils seront hientôt rejoints par tode suits. La démission du cabinet Sagasta

La demission un capanor obligate.

Matrid, ter mars. — En raison de l'attitude prise hier par le Sénat dans le vote du projet de loi retaiff à la cession des Philippines, vote dans lequel le gouvernement. n'a cu que deux voix de majorité, le cabinet vient de déclarer la crise ministérielle ouverte et M. Sagasta s'est rendu au palais pour remettre à la régente la démission du cabinet.

Après la lecture de la communication annonant la démission du cabinet, la ségnee a été levée dans l'une et l'autre c'hambre sans incident.

Au domleile de M. Emile Klecker, secrétaire général du comité national plébiseitaire, on a saisi de nombreuses let tres échangées entre le prince Victor et M. Riceker. M. le haron Legoux, président des comités plébiseitaires de la Seine, chez qui il a été également perquisitionné, a déclaré aux reporters que, sachant ce qui allait lui arriver, il avait mis en sireté toute sa correspondance et tout ce qui était du arture à fournir des indications utiles à ceux, a-til dit, qui, au nom des principes de 89, violent toutes les libertés, vous pouvez chercher, a-t-il dit au commissaire, j'ai tout enlevé. LE PROJET de dessaisissement INFORMATIONS

DEVANT LE SÉNAT

Suite de la séance du mercredi 1er Mars 1899.

LA LOI DE REVISION

nne.
A deux heures et demic, M. Millevoye, qu'accompagnent le Auffray s'est présenté chez le juge et lui a demandé l'auvisation d'avoir une courte entrevue avec M. Dévoublec ette entrevue ayant été accordée, a cu lieu dans le cabinet en présence de M. Pasques.

MM. Millevoye et béroulède se sont longuement serré les nains et embrassés. En sortant de chez le juge M. Millevoye dit : « Déroulède se porte très bien, il est très bien, très râne. ». Le Sénat aborde la discussion de l'article unique modiant l'article 445 du code d'instruction criminelle; en ant la ructe 440 du code d'instruction oici le texte : « Article unique : Les deux premiers paragraphes de article 445 du code d'instruction criminelle sont rem

lacés par les dispositions suivantes: En cas de receva-ilité, la chambre criminelle statuera sur la demande en vision, si l'affaire est en état. « Si l'affaire n'est pas en état, la Chambre crin

« Si l'affaire n'est pas en état, la Chambre criminelle procédera directement, ou par commissions regatorres à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissauces, identité et moyens propres à mottre la vérité en évidence après la fin de l'instruction; il sera alors statué, par les chambres réunies de la Cour de cassation, torsque l'affaire sera en état si la chambre criminelle dans le cas du paraggraphe 2, reconnaissent qu'il peut être procédé à de nouveaux débats contradictoires, elles annuleront les jugements ou arrêts et tous actes qui ferraient obstacle à la revision, elles fixeront les questions qui devront être posées et renverront les accesés ou prévenus, selon les cas, devant une cour ou un tribunat autre que ceux qui auront définitivément connu de l'affaire. »

aire. » On sait que M. Bernard avait déposé un amendement un paragraphe 2, tendant à introduire dans, le texte, le un interrogatoires » et, à la fin de ce même para-raphe, les mots : « ensuite de débats publics et contra graphe, les mots: « ensuite de débats publics et contra-cédera directement ou par commission regatoire à toule enquête sur le fondiconfrontation, reconnaissance d'iden-tité et moyens propres à mettre la vérité en évidence. Après la fin de l'instruction, il sera alors statué par les Chambres réunies de la Cour de cassation. » Voici les résultats du scrutin: Votants, 274; majo-rité absolue, 138; pour, 158; contre, 146. Le paragraphe 2 est adopté.

L'amendement Bernard

M. Bernand propose au paragraphe 3 l'amendement suivant : « Toutes les fois que la chambre criminelle ou es chambres réunies décideront qu'il y a lieu à revision, a Cour de cassation, toutes chambres réunies, devra statuer sur le fond, sans renvoi selon les règles du Code l'instruction criminelle ».

d'instruction criminelle ».

M. Bernann. — Le projet du gouvernement n'est pas une solution et pour arriver à l'apaisement que tout le monde désire, il faudra décider que la cour de cassation, toutes chambres réunies, rendra un arrêt souverain sur le fond même de l'affaire. Si vous ne faites pas cela vous n'aurez rien fait. Ce que nous demandons c'est dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt de l'armée elle-même. (Renit)

(Bruit.)
Je respecte l'armée (Nouveau bruit); il n'est pas nécessaire pour être patriote de faire partie de la Ligue des Patriotes ou de la Ligue de la Patrie française, ainsi que d'aller manifester sur la place de la Concorde et porter des couronnes à la statue de Strasbourg. (Protestations et vives rumeurs à droite et au centre.)
M. Guénts, président de la Commission. — Nous ne pouvons accepter cet amendement pour plusieurs raisons. La première c'est que ce serait une dérogation des plus graves aux principes généraux qui régissent la Cour de cassation le principe est que la Cour de cassation est juge du droit et non du fait.

En outre, l'amendement de M. Bernard dessaisirait

n droit et non du fait.

En outre, l'amendement de M. Bernard dessaisirait outes les juridictions spéciales : Conseils de guerre, ours d'assises, tribunaux correctionnels. (Très bien.)

Enfin la proposition de M. Bernard vient contre l'inteêt de l'accusé qui a le droit de revenir devant les siens
éclamers a réliabilitation.

i gauche).

M. Lebret. — Le gouvernement s'associe à la commission pour le reget de l'amendement.

Rejet de l'amendement Bernard.

ment Bernard est repoussé par 170 voix con

tre 57. (Rires éroniques). Vote du paragraphe 3

Par 158 voix contre It3, le Sénat adopte le paragra-phe 3 dont on a vu le texte plus haut et portant notam-ment que les Chambres réunies fixeront les questions qui devront être posées et renverront les accusés ou prévenus selon les cas devant une cour ou un tribunal autre que ceux qui auront primitivement connu de l'affaire.

porte tel que tu me l'as donné, sans la moindre augmenté tation de volume.

tation de volume.

— J'espérais tant te voir riche un jour!

— Un O'Farrell riche! Tu es fou! La fortune chez nous est comme la probité chez les coquins: une exception jamais durable. Maintes fois, depuis le jour où mon ancêtre a suivi Jacques II dans la belle France, la queue du diable a pris des allongements insolites. Et pour mon comple personnel, je peux me vanter de l'avoir augmende quelques pouces, car, Dieu merci! j'ai la poigue solide.

Alors, ta plantation du Cambodge : désastre complet? Oni et non. J'ai obtenu des récoltes superbes. is des monceaux de café, de montagnes de canne à J'avais des n

sucre. Quant au tabac, je le mettais en meule, comme du foin. On peut vérifier; il n'en manque pas une feuille.

intion?

Nous pensions avoir renversé toutes les tyrannies.
Mais une autre a surgi. Une hande composée de critiques et de jeunes pose le pied sur le public et lui fait courber la tête. « Obéis le lui crient ces Robespiere de la musique, de la littérature et du pinceau. « Trop longe pensions avois mendié tes suffrages. A to tour de plier devant nous. Ce que nous aimons, tu l'aimes ras. Ce que nous aimons, tu l'aimes ras. Ce que nous aimons, tu l'aimes ras. Ce que nous consendant de le préfèrer et de le comprendre. Ce que tu penses nous importe pen. Surtout ne t'avise pas de bouder. Anx enfants boudeurs, on ressert le plat désaigné jusqu'à ce qu'ils se résignent à l'avaler, quitte à faire la grinace.

A linsi, nons en agirons avec toi. O public français.

Nous éloignerons les anciens maîtres, courtisans servites de tes plaisirs. Qu'importe si la moitié d'un sièce cet nécessaire pour te faire oublier les goûts, tes instincts, ta nature, tes mours nationales? Nous seinstincts, ta nature, tes mours nationales nation du loin. On pent veriner; in en manque pas une feunte. Tout est encore là.

— Eh bien, alors?
— Eh bien, récoller n'est rien si l'on ne vend sa récolte. Or, c'est ce que je n'ai jamais pu faire. Mes produits étaient aussi détestables qu'abondants. Mon café sentait le tabac; mon tabac ne sentait rien et j'étais obligé d'en faire venir de Paris pour mon usage personnel. Quant à ma caune à sucre ; grosse comme le bras et rendant du jus comme une éponge.

Mais le jus n'était pas sucre, ce qui est un grand défaut, dans l'espèce. Autant aurait valu distiller des épinards. Il me restait l'indigo, dont j'avais eu lien d'abord d'être satisfait. Ah bien, oui l' tu ne le connais pas, toi. l'indigo! Magnithue à l'état sauvage, il est sujet, si l'indigo! Magnithue à l'état sauvage, il est sujet, si l'indigo! Magnithue à l'état sauvage, il est sujet, si l'indigo! Magnithue à l'état sauvage, il est sujet, si l'indigo! Magnithue à l'état sauvage, il est sujet, si l'on s'avise de le cultiver, à dix-sept maladies, toules mortelles. J'en étais là un peu vexé, comme tu

Une proposition Demôle

M. DE PRÉSIDENT. — Avant d'ouvrir le scratin sur l'ensemble, je dois faire connaître au Sénat que M. Demoile vient de déposer une disposition additionnelle portant que les trois conseillers qui auront donne leur avis au Garde des secaux — Commission consultative — sur la demande en revision, ne pourront pas concourir à l'arrêt. (Mouvements divers.)

Renvoi à la Commission Menvoi à la Commission.

M. Guénx, président de la Commission. — La Comnission demande que la disposition additionnelle lui soit
envoyée. Elle donnera son avis daus un quart d'heure.
Plusieurs voix à l'extrême ganche. — Non, non.
M. LE PRÉSIDENT. — Le règlement est formej. Le ren-

Plusieurs voix à l'extrême gauche. — Non, non.

M. LE Président. — Le règlement est formel. Le rene dictoires ».

M. Bernard déclare ne pas insister, après les déclarations faites hier par le garde des sceaux.

M. De Sai demande des explications sur le mots: « Si l'affaire est en état » du premier paragraphe.

M. Lebret, garde des sceaux. — Le texte est bien clair. La Chambre criminelle statue quand l'affaire est en état, au moment où la recevabilité est pr.noncé; dans le cas que l'on veut viser, l'affaire n'était pas en état.

M. Maxime Leconte. — Le projet n'est pas rédigé en français ; il ressemble à Quasimodo, dont l'extérieur repoussant indiquait une âme basse. (Exclamations ironiques et rires sur un grand nombre de bancs).

M. DE LAMARZELLE. — Vous commettez une erreur ; c'est tout le contraire. (Rires).

M. MAXIME LECOMTE. — Le paragraphe premier dit que la chambre criminelle statue quand l'affaire est en état; c'est le cas actuel et les chambres réunies devront repousser l'odieux cadeau qu'on vent lui faire. Le texte est on ne peut plus clair ; l'affaire est en état.

M. TILLAYE. — Vous n'en savez rien.

M. MAXIME LECONTE. — Les lois de compélence prennent effet au moment qu'elles sont promulguées ; pour que la loi actuelle edt son effet, il faudrait dire « si l'affaire est en état au moment de la recevabilité. »

M. EUGÈME GUERIN, président de la commission. — Hest une expression qui a du échapper à M. Leconte, c'est celle de loi odieuse; il devrait avoir plus de déférence pour les votes rendus par cette assemblée. (Près bien au centre, bruit à l'extrême ganche).

Le texte est clair; les chambres réunies auront le droit d'examiner la question de savoir si l'affaire est en état, et s'il faut ordonner ou non un supplément d'enquête.

M. MAXIME LECONTE. — L'affaire est s' bien en état que, si elle n'avait pas éte relenue par un sentiment de reserve, la chambre criminelle aurait pu satuer dès à présent. (Mouvements divers).

présent. (Mouvements divers).

Vote du paragraphe 1er.

On vote sur le paragraphe 1er. « En cas de recevabilité la chambre criminelle statuera sur la demande en revision, si l'affaire est en état.

L'animation est assez grande pendant le scrutin, mais on remarque que les dreyfusistes ont perdu de leur enthousiasme. Voici les résultats :

Nombre de votants 276; majorité absolue, 139; peur 156; contre 118. Le premier paragraphe est adopté.

Un amendement Girard

M. Théodore Girard reprend pour son compte l'amendement Bernard tendant à introduire dans le paragraphe 2 après les mots — confrontation, reconnaissance d'identité — les mots : interrogatoires. 2 après les mots — confrontation, reconnaissance d'iden-tité — les mots : interrogatoires.

M. Lænarr, garde des secaux. — Le mot est inutile. En disant — moyens propres à mettre la vérité en évidence — on a donné toutes les garanties possibles et il serait inutile et surabondant d'y ajonter quoi que ce fut. (Très bien en cert.)

inutile et surabondant d'y ajonter quoi que co la commente.

M. Mons. — Pourquoi avez-vous omis le mot? Est-ce une omission volontaire? (Bruit.) Dites-le, il fant de la franchise. (Applandissements à l'extrême gauche.)

M. Langer. — Je déclare que l'omission est involontaire (exclamations à l'extrême gauche); mais il est inutile de rétablir le mot.

M. Brannan. — Les explications du garde des secaux m'ont satisfait, mais je reconnais qu'il est nécessaire d'avoir un texte précis.

Rejet de l'amendement

mendement de M. Théodore Girard est mis aux Après pointage, il est repoussé par 147 voix contre

Vote du paragraphe 2 On met aux voix le paragraphe 2, ainsi conqu; « Si l'affaire n'est pas en état, la Chambre criminelle provoi est de froit lorsque la commission le demande.

M. Lebrer, — Le gouvernement repousse l'adjonction de M. Demole.

M. Le Président, — Le renvoi est prononcé.

SUSPENSION DE LA SÉANCE La séance est suspendue. Les sénateurs se retirent dans les couloirs. On commente vivement le dernier assant des dreyfusards, mais on ne doute pas que le Sénat ne fasse à la proposition Demôle le même sort qu'il a fait aux autres amendements. On apprend que la commission a repoussé par 5 voix contre à l'adjonction, et les sénateurs reviennent en séance.

REPRISE DE LA SÉANCE séance est reprise à 6 heures. MM. Dupuy et Lebret très entourés. M. Guérix. — La commission repousse l'adjonction de

M. Demûle. M. Demûle. — Les motifs de ma proposition s**ont faci-**lement compréhensibles: il s'agit de trois juges **auxqueis** a dû être soumise la question de recevabilité de la de-

a du etre soumes la question de mande en revision.

Ces magistrats ont une opinion déjà arrêtée. La question de recevabilité et de fond se pénétrent si intimement qu'il est impossible de les désunir.

Je ne veux pas connaître leur avis, mais je ne erois pas qu'ils soient dans les conditions d'impartialité von-

Je ne veux pas contaure neur aux, man jas qu'ils soient dans les conditions d'impartialité vonlues par la loi.

M. Grénux.— La logique ent vouln que les adversaires
du projet présentassent cet amendement au second paragraphe. Ils auraient alors du présenter en même temps
rexchasion des membres de la chambre criminelle qui
ont fait l'inscription. (Mouvements divers).
Je rappelle au Sénat que moins défant envers les magistrats dont nous parlons, le législateur n'a pas exchatels et tels et leur a laissé le soin de s'exclure eux-mêmes
de la décision à rendre.

Je crois enfin que l'article 444 du Code d'instruction
criminelle tranche lui-même la question. Cet article
trace aux magistrats leur devoir et spécifie que les magistrats qui ont été appelés dans la commission consaltative ne doivent point prendre part au jugement défanitif. (Mouvements.)

La disposition qui vous est proposée est donc inutile,

nitif. (Mouvements.)

La disposition qui vous est proposée est donc inutile.

(Bruit à l'extrême gauche.)

M. Guérin termine en disant que les auteurs de l'amendement tentent une dernière manœnvre pour faire reve-nir la loi à la Chambre. (Applaudissements répétés à

nir la loi a la Chambre. (Appendir de la Chambre.)
Enfin, il dit que l'amendement n'a pas sa place dans le projet actuel et invite M. Demôle à disposer une proposition de loi spéciale qui prendra place dans l'article 544.
(Appaulissements à droite et au centre.)
M. Demôle. — Au fond vous comprenez que j'ai raison mais vous ne voulez pas que la loi retourne à la

comprends, lorsque j'ens la chance d'obtenir de l'administration coloniale une nrime d'occupant de l'administration coloniale une nrime de l'administration coloniale une nrime d'obtenir de l'administration coloniale une nrime d'obtenir de l'administration coloniale une nrime d'occupant de l'administration d'occupant de l'administration de l'adminis

nistration coloniale une prime d'encouragement qui reconstituait ma prenière mise. Inutile de te dire que jo n'ai fait qu'un bond à la caisse du trésorier et un autre au ponton d'embarquement des Messageries mari-L'administration coloniale doit t'en vouloir un peu

- L'administration coloniale doit i en voulou un peu de ta façon d'employer ses encouragements.

- Bien au contraire: mon départ a soulagé tout le monde. Je faisais le désespoir de toute une armée de fonctionnaires. Ils m'avaient continuellement sur le dos. Des chemins à réparer, des ponts à rétablir, des piratre à faire pendre. Le métier des administrateurs n'était plus tenable. Ils l'ont compris, et m'out encouragé...

- A partir.

tenable. Ils l'out compris, et m'out encouragé...

— A partir.

— C'était la délivrance pour eux. Le colon est leur fléau. L'indigène, lui, est toujours content, pourvu qu'on ne le profège pas trop.

— Fort bien. Mais pourquoi ne m'as-tu pas éerit ?

— Parce que je n'avais rien de bon à le dire, et aussi pour ne pas te troubler au milieu d'une partition. Je te connais. Quand je rentrais du lycéo avec un gros rhume, tu passais deux jours sans pouvoir écrire une note. Si, par chacune des malles, je l'avais ernoyó mes doléances à propos du soleil, des inondations, du choléra, des écumeurs du Grand-Fleuve, des marins indigés, des agents français et autres fléaux pernicieux, les Tures seraint encore sous les murs de Byzance et l'art compterait un chof-d'œnvre de moins. D'ailleurs, tu ne pouvais riea pour m'aider.

— Et maintenant ?

(A sutore)

LEON DE TINSEAR (A suivre)

pen de confia

Voisin. (Bruil M. Charle vernement re Demôle et der

Las M. Monis bor L'article 114 répondre. M. Mon

répétés à droit On recomm tunulte est à M. Ratier n On harle :

Unes

La major nard. Ce sp ils revenaie

cident. Rejet . 157

> Pour. Contr

DERN

nat brûler Après le voix de m pouvait cre rien. La batai

passage à l maquis de le paragra gatoires observer pas, il y av blir la véri a fallu se b

voix conti santine. Les det également chaque foi accentuée: dans le se étaient res

L'epposi teur du Do tative. Il a sition add tion, jugea dans l'affai

mêmes de par son in et non en tenseurs d nord y a r

renvoi /
Outre qu
res d'une l
était une d